



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

(Annexe au Registre des Délibérations)

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

PROCEDE à la nomination de M. Emile RUBIO secrétaire de l'Assemblée, pris parmi ses membres en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

POUR : **31 Majorité Municipale**

ABSTENTION : **8 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 novembre 2021.

POUR : **31 Majorité Municipale**

ABSTENTION : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-01**APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DES MARCHES FORAINS COMMUNAUX SUR LA PERIODE 1^{ER} JANVIER 2022-31 DECEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le choix de la SAS Les fils de madame GERAUD pour assurer, en tant que délégué, la gestion du service d'exploitation des marchés forains du Blanc-Mesnil pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

APPROUVE le contrat de concession des marchés forains communaux et ses annexes ;

AUTORISE le Maire à signer le contrat de concession avec la SAS Les fils de madame GERAUD et toutes les pièces et actes afférents.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-02**TRANSFERT DU CONTRAT DE CONCESSION PORTANT SUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES MARCHES FORAINS**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le transfert à la S.A.S. « Les fils de Madame Géraud » du contrat de concession portant sur la gestion et l'exploitation des marchés forains de la commune du Blanc-Mesnil conclu avec la S.A.S. « Géraud et associés » suite à la fusion-absorption intervenue le 22 juillet 2021.

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 au contrat de concession portant sur la gestion et l'exploitation des marchés forains de la commune du Blanc-Mesnil.

AUTORISE le Maire à le signer.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-03**ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1-2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la décision modificative n°1-2021 du budget principal de la Ville, équilibrée en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à hauteur de 474 214 euros, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2021 (BP)	Proposition DM1	Total Voté
011	Charges à caractère général	19 094 603,00	-	19 094 603,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 110 018,00	-	51 110 018,00
65	Autres charges gestion courante	10 509 261,00	- 15 000,00	10 494 261,00
Total des dépenses de gestion des services		80 713 882,00	- 15 000,00	80 698 882,00
66	Charges financières	1 477 888,92	-	1 477 888,92
67	Charges exceptionnelles	178 150,00	145 000,00	323 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 656 038,92	145 000,00	1 801 038,92
023	Virement vers section d'investissement	2 418 686,08	35 091,00	2 453 777,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 361 973,00	-	16 361 973,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 780 659,08	35 091,00	18 815 750,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		101 150 580,00	165 091,00	101 315 671,00

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2021 (BP)	Proposition DM1	Total Voté
013	Atténuations de charges	556 000,00	-	556 000,00
70	Produits des services et du domaine	6 317 836,00	-	6 317 836,00
73	Impôts et taxes	68 907 930,00	35 049,00	68 942 979,00
74	Dotations et participations	21 542 978,00	- 57 105,00	21 485 873,00
75	Autres produits de gestion courante	851 947,00	- 65 125,00	786 822,00
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	25 000,77	252 272,00	277 272,77
78	Reprise provisions semi-budgétaires	511 250,00	-	511 250,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		98 712 941,77	165 091,00	98 878 032,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 930,00	-	1 930,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 930,00		1 930,00
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1		2 435 708,23		2 435 708,23
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		101 150 580,00	165 091,00	101 315 671,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2021 (BP)	Proposition DM1	Total Voté
20	Immobilisations incorporelles	1 313 264,68	-	1 313 264,68
204	Subventions d'équipement	663 127,10	136 642,00	799 769,10
21	Immobilisations corporelles	19 403 651,57	- 1 967 152,00	17 436 499,57
	Total des opérations d'équipement	38 490 686,20	1 654 101,00	40 144 787,20
	Total des dépenses d'équipement	59 870 729,55	- 176 409,00	59 694 320,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	139 738,20	100 000,00	239 738,20
16	Emprunts et dettes assimilées	10 003 573,00	162 272,00	10 165 845,00
27	Autres immobilisations financières	350 000,00	170 000,00	520 000,00
020	Dépenses imprévues	-	-	-
	Total des dépenses financières	10 493 311,20	432 272,00	10 925 583,20
45	Opération pour compte de tiers	100 000,00	-	100 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	70 464 040,75	255 863,00	70 719 903,75
040	Op. d'ordre transf. entre sections	1 930,00		1 930,00
041	Opérations patrimoniales	1 031 178,00	53 260,00	1 084 438,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 033 108,00	53 260,00	1 086 368,00
D001	Solde d'exécution négatif d'Invnt reporté N-1	10 006 682,25		10 006 682,25
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	81 503 831,00	309 123,00	81 812 954,00

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2021 (BP)	Proposition DM1	Total Voté
13	Subventions investissements	12 588 500,96	-	12 588 500,96
16	Emprunts et dettes assimilées	32 464 811,96	-	32 464 811,96
	Total des recettes d'équipement	45 053 312,92	-	45 053 312,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 400 000,00	-	7 400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 218 004,00		1 218 004,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 500,00	50 772,00	62 272,00
024	Produits des cessions d'Immobilisations	7 559 177,00		7 559 177,00
27	Autres immobilisations financières	350 000,00	170 000,00	520 000,00
	Total des recettes financières	16 538 681,00	220 772,00	16 759 453,00
45	Opération pour compte de tiers	100 000,00		100 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	61 691 993,92	220 772,00	61 912 765,92
021	Virement de la Section de fonctionnement	2 418 686,08	35 091,00	2 453 777,08
040	Op d'ordre transf. entre sections	16 361 973,00		16 361 973,00
041	Opérations patrimoniales	1 031 178,00	53 260,00	1 084 438,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	19 811 837,08	88 351,00	19 900 188,08
R 001	Solde d'exécution positif d'Invnt reporté N-1			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	81 503 831,00	309 123,00	81 812 954,00

APPROUVE le montant du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) fixé à 497 738,00 euros au titre de l'exercice 2021 et les conditions de versement du FCCT par la Ville à l'EPT Paris Terres d'Envol.

POUR : 34 Majorité Municipale
ABSTENTION : 10 Groupe Blanc-Mesnil à venir

DELIBERATION 2021-12-04**ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA DETTE EN PRET LOCATIF AIDE (PLA) A SEINE-SAINT-DENIS DANS LE CADRE DE L'OPERATION PIERRE SEMARD**

Le Conseil Municipal,

ACTE le versement à Seine-Saint-Denis Habitat d'une participation de 312.002,36 € correspondant à la participation au capital de la dette en PLA restant due au 31 décembre 2003, au titre de l'exercice 2021.

PRECISE que cette somme sera imputée sur l'exercice 2022 et sera inscrite aux articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-05**REPRISE D'UNE PROVISION POUR RISQUE LIEE A UN DIFFEREND AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES SYSTEMES D'INFORMATION (SII)**

Le Conseil Municipal,

DECIDE de reprendre la provision pour risques au titre de la cotisation 2020 au syndicat mixte des systèmes d'information (SII) pour un montant de 511 625 euros,

PRECISE que le montant de la reprise de cette provision sera imputé à l'article 7815 de l'exercice 2021,

POUR : **34 Majorité Municipale**

ABSTENTION : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-06**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION
BUDGETAIRE - SECTION INVESTISSEMENT - EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal,

AUTORISE cette ouverture de crédits par anticipation sur le budget principal de la Ville 2022 à hauteur de 12.894.000 euros.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-07**OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION BUDGETAIRE – SUBVENTION D’EQUILIBRE 2022 DU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS)**

Le Conseil Municipal,

DECIDE d’une avance de subvention d’équilibre à hauteur de 275 000 euros pour couvrir les frais de fonctionnement du premier trimestre 2022 du Centre communal d’action sociale.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-08**BUDGET DU CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) - AFFECTATION DES RESULTATS 2017, 2018, 2019 ET 2020**

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du budget annexe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) comme suit :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de la section d'investissement de	6 254,06 €
- un déficit de la section d'exploitation au titre de 2017 de	- 5 724,61 €
- un excédent cumulé de la section d'exploitation de	208 168,27 €
Il est proposé l'affectation suivante :	
- R001 - Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	
- c/106868 Reprise sur le compte de réserve de compensation	6 254,06 € 5 724,61 €

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2018 du budget annexe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) comme suit :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de la section d'investissement de	8 614,77 €
- un déficit de la section d'exploitation au titre de 2018 de	- 3 884,93 €
- un excédent cumulé de la section d'exploitation de	164 283,34 €
Il est proposé l'affectation suivante :	
- R001 - Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	
- c/106868 Reprise sur le compte de réserve de compensation	8 614,77 € 3 884,93 €

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du budget annexe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) comme suit :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de la section d'investissement de	9 779,13 €
- un déficit de la section d'exploitation au titre de 2019 de	- 153,19 €
- un excédent cumulé de la section d'exploitation de	164 130,15 €
Il est proposé l'affectation suivante :	
- R001- Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	
- c/106868 Reprise sur le compte de réserve de compensation	9 779,13 € 153,19 €

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du budget annexe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) comme suit :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de la section d'investissement de	11 577,40 €
- un excédent de la section d'exploitation au titre de 2020 de	67 251,06 €
- un excédent cumulé de la section d'exploitation de	231 381,21 €
Il est proposé l'affectation suivante :	
- R001- Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	11 577,40 €

La Ville est en attente de la notification de l'ARS pour le BP 2022 qui permettra d'affecter le résultat de clôture de la section d'exploitation 2020.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-09**CREANCES ETEINTES POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020**

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la liste des créances éteintes à hauteur de 101 552.89 euros pour l'exercice 2021, ainsi constituée :

- les créances éteintes millésime 2019 (8 637.81 €) relatives aux personnes physiques ;
- les créances éteintes millésime 2020 (4 554.56 €) relatives aux personnes physiques ;
- les créances éteintes 2019 (9 587.86 €) relatives aux personnes morales ;
- les créances éteintes 2020 (78 772.66 €) relatives aux personnes morales

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6542.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-11**ATTRIBUTION D'UNE AVANCE DE SUBVENTION, PAR ANTICIPATION BUDGETAIRE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022, AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Le Conseil Municipal,

M. Karim BOUMEDJANE ne participe pas au vote

ATTRIBUE aux associations sportives concernées, une subvention par anticipation budgétaire avant validation par reprise sur le budget primitif 2022, ainsi qu'il suit :

- 75 000 € à l'association BMS Football,
- 4 850 € à l'association BMS Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme,
- 6 000 € à l'association BMS Hockey,
- 45 000 € à l'association ESBM Judo,

AUTORISE le Maire à signer les avenants aux conventions triennales,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-12**ASSOCIATION BLANC-MESNIL SPORT KARATE - CONVENTION SPORTIVE BIENNALE 2022 -2023**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la signature de la convention sportive biennale entre la Ville et l'association Blanc-Mesnil Sport Karaté pour les années 2022-2023.

AUTORISE le Maire à la signer.

APPROUVE l'attribution d'une avance de subvention de 2 500 €.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-13**APPROBATION DE LA CONVENTION DE PLAN DE SAUVEGARDE POUR LA COPROPRIETE PRIVEE DES CARAVELLES**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet de convention de Plan de Sauvegarde entre l'Etat, l'ANAH, l'EPT Paris Terres d'Envol, la Ville du Blanc-Mesnil et le syndic représentant de la copropriété des Caravelles,

AUTORISE le Maire, ou tout adjoint habilité à cet effet, à signer la convention et tout acte afférant.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-14**CESSIONS ET ACQUISITIONS D'EMPRISES FONCIERES ENTRE LA VILLE ET EMMAUS HABITAT**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les échanges de parcelles entre la commune du Blanc Mesnil et d'Emmaüs Habitat à l'Euro symbolique : AB 269 AB 274 AB 275 AB 277 AB 280

AUTORISE le Maire, ou tout adjoint habilité à cet effet, à signer les actes nécessaires à ces échanges ainsi que tous les documents d'arpentage nécessaires aux divisions parcellaires ainsi que tous les pièces en découlant ;

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants ;

POUR : **35 Majorité Municipale**

ABSTENTION : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-15**CESSION DE LA PARCELLE SISE 6 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER EN VUE DE LA REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la cession par la Ville du Blanc-Mesnil de la parcelle bâtie cadastrée section AM n°518, sise 6 avenue Paul Vaillant Couturier, d'une surface de 480 m² à la société PREFERENCE HOME, pour un montant de 530 000 € net vendeur (Cinq cent trente mille euros) ;

AUTORISE la société_PREFERENCE HOME a déposé toutes autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir...) et à effectuer, à sa charge, les études préalables (sondage de sol...) nécessaires à la réalisation dudit projet ;

AUTORISE le Maire, ou tout adjoint habilité à cet effet, à signer les actes nécessaires à cette cession ainsi que toutes les pièces en découlant ;

INDIQUE que la recette liée sera inscrite aux chapitre et article budgétaires correspondant ;

POUR : **35 Majorité Municipale**

CONTRE : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-16**CESSION DE LA PARCELLE SISE 163, AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER EN VUE DE LA REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la cession par la Ville du Blanc-Mesnil de la parcelle bâtie cadastrée section AO n°60, sise 163 avenue Paul Vaillant Couturier, d'une surface de 400 m² à la société EDOUARD DENIS, pour un montant de 675 000 € net vendeur ;

AUTORISE la société EDOUARD DENIS à déposer toutes autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir...) et à effectuer, à sa charge, les études préalables (sondage de sol...) nécessaires à la réalisation dudit projet ;

AUTORISE le Maire, ou tout adjoint habilité à cet effet, à signer les actes nécessaires à cette cession ainsi que toutes les pièces en découlant ;

INDIQUE que la recette liée sera inscrite aux chapitre et article budgétaires correspondant ;

POUR : **35 Majorité Municipale**

CONTRE : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-17**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU LYCEE ARISTIDE BRIAND DANS LE CADRE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE DE CREATION D'ABRIS A VELOS CONNECTES POUR LA VILLE**

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE au lycée Aristide Briand une subvention de 8 000 € en contrepartie de la réalisation d'un prototype d'abri à vélos connecté dans le cadre d'un projet pédagogique, ainsi qu'il suit :

- 6 000 € pour soutenir les travaux de conception et de réalisation du prototype d'abri à vélos;
- 2 000 € de prix pour les élèves ayant participé à la conception et à la livraison du prototype.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-18**REGLEMENT INTERIEUR DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES CONGES**

Le Conseil Municipal,

ADOpte le règlement intérieur, et ses annexes, relatif au temps de travail et des congés des agents de la Ville du Blanc-Mesnil.

ABROGE les précédentes délibérations et le précédent protocole relatifs à l'organisation et à la durée du temps de travail des agents municipaux.

POUR : **35 Majorité Municipale**

CONTRE : **10 Groupe Blanc-Mesnil à venir**

DELIBERATION 2021-12-19**APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICE AUX FAMILLES ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE SAINT-DENIS ET LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la Convention Territoriale Globale de service aux familles à intervenir entre la Ville et la CAF de Seine Saint-Denis,

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous documents se rapportant à son exécution,

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants,

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-20**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - BONUS « TERRITOIRE CTG » - MULTI-ACCUEIL FA MI SOL**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Etablissements d'Accueil du Jeune enfant -bonus « territoire Ctg » concernant le multi-accueil FA MI SOL.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-21

**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ETABLISSEMENT
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - BONUS « TERRITOIRE CTG » - MULTI-ACCUEIL
FREGOSSY**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Etablissements d'Accueil du Jeune enfant -bonus
« territoire Ctg » concernant le multi-accueil Fregossy.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-22

**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ETABLISSEMENT
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - BONUS « TERRITOIRE CTG » - MULTI-ACCUEIL
LES P'TITS LOUPS**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Etablissements d'Accueil du Jeune enfant -bonus
« territoire Ctg » concernant le multi-accueil les P'tits Loups.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-23**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - BONUS « TERRITOIRE CTG » - MULTI-ACCUEIL LES TILLEULS**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Etablissements d'Accueil du Jeune enfant -bonus « territoire Ctg » concernant le multi-accueil les Tilleuls.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-24

**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS (RAM) -BONUS « TERRITOIRE CTG »**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Relais Assistants Maternels - bonus « territoire Ctg ».

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-25

APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (Alsh) PERISCOLAIRE-BONUS « TERRITOIRE CTG »

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Périscolaire – Bonus « territoire CTG ».

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-26

**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT (Alsh) EXTRASCOLAIRE-BONUS « TERRITOIRE CTG »**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avenant prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire
- Bonus « territoire CTG ».

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-27**APPROBATION DE L'AVENANT PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (Alsh) ACCUEIL ADOLESCENTS-BONUS « TERRITOIRE CTG »**

Le Conseil Municipal,

APPOUVE l'avenant prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) « Accueil adolescents » - Bonus « territoire CTG ».

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-28**PRE - CONVENTION DE REVERSEMENT 2021**

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de reversement entre la Ville et le CCAS pour un montant de 105 616 €.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-29**CINEMA LOUIS DAQUIN - CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la charte d'engagements réciproques à intervenir avec Région Ile-de-France, à compter du 1^{ER} janvier 2022,

DIT que sur présentation du justificatif Navigo Culture, le cinéma délivrera un billet réduit et que sur présentation du justificatif Cercle Navigo, le cinéma proposera à la personne accompagnant le porteur de bénéficier également du tarif réduit de 5€ du cinéma Louis Daquin,

AUTORISE le Maire à signer la charte d'engagements réciproques avec la Région Ile-de-France,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants,

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-30**CONVENTION DE REALISATION DE DIAGNOSTIC ET D'ANIMATION DE TERRITOIRE PORTANT SUR L'OFFRE ET LE RECOURS AUX SOINS**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention entre la Ville, l'ARS et l'URPS-ML,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes correspondants à la convention,

INDIQUE que la Ville apportera son soutien financier à hauteur de 3 000 € pour la réalisation du diagnostic,

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-31**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'AMICALE DE LOCATAIRES DE LA CITE VICTOR HUGO**

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 150 euros, au titre de l'année 2021, à l'amicale de locataires de la cité Victor Hugo,

DIT que les crédits budgétaires nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles correspondants,

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-32**AVIS SUR UNE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DE COMMERCES DE DETAIL
ACCORDEE PAR LE MAIRE POUR L'ANNEE 2022**

Le Conseil Municipal,

EMET un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la commune où le repos a lieu normalement le dimanche, avec les contreparties prévues par le code du travail pour les salariés concernés, les sept dimanches suivants sur décision du maire prise par arrêté municipal :

- Dimanche 2 janvier 2022
- Dimanche 28 août 2022
- Dimanche 20 novembre 2022
- Dimanche 27 novembre 2022
- Dimanche 4 décembre 2022
- Dimanche 11 décembre 2022
- Dimanche 18 décembre 2022

UNANIMITE

DELIBERATION 2021-12-33**ACQUISITION D'UNE LICENCE IV DANS LE CADRE D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Le Conseil Municipal,

RETIRE la délibération n°2021-11-04 du 23 novembre 2021.

AUTORISE le Maire à déposer une offre de 18 000 € pour l'acquisition d'une licence IV. Le montant du prix proposé s'entend hors taxes, hors frais et hors droit.

DIT, qu'en cas de défaillance après la signature de l'ordonnance, l'acompte versé de 50% du prix global restera acquis à la liquidation judiciaire au titre des premiers dommages et intérêts nonobstant toutes les procédures judiciaires qui pourront être engagées.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.

UNANIMITE

Décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

M. le Maire rend compte des décisions prises en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par délibération et concernant les affaires relevant de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.